

La Bibliothèque : une fenêtre en prison

ABF

Octobre 2015

190 pages, 30 €

L'Association des bibliothécaires de France (ABF) publie un ouvrage très attendu car les médiathèques d'établissements pénitentiaires sont des espaces souvent mal connus alors qu'elles ont pour vocation de contribuer à la fabrique du citoyen dans un milieu où les droits de la personne sont particulièrement malmenés.

L'ouvrage s'adresse d'abord aux bibliothécaires afin de faciliter leur mission hors les murs lorsque ces professionnels travaillent dans les médiathèques municipales et les bibliothèques départementales de prêt, mais aussi à l'ensemble des intervenants en prison pour que se renforcent les liens entre institutions sociales et culturelles participant au service public pénitentiaire.

La médiathèque est le « poumon culturel » de la prison, et la lecture est un droit non limité par une décision de justice ou le règlement intérieur d'une prison. Le rappel de ces principes introduit une composition du livre déclinée en trois parties : le contexte carcéral, la bibliothèque dans le contexte carcéral, les perspectives à l'ère du numérique.

Le premier chapitre recense les types d'établissements pénitentiaires où sont placées les personnes sous main de justice et où travaillent les personnels administratifs, pénitentiaires, judiciaires et autres (enseignants, médecins et infirmiers, salariés de Pôle emploi, aumôniers, membres d'associations locales ou nationales conventionnées). Le cadre juridique concernant le droit à la culture en prison est étudié singulièrement car il garantit la légitimité des interventions des bibliothécaires, professionnels qui exercent une médiation délicate nécessitant un solide engagement humain.



Le deuxième chapitre informe sur le fonctionnement d'une bibliothèque en prison et les règles de bibliothéconomie qui y sont afférentes, sur la formation des personnels, y compris des détenus auxiliaires bibliothécaires – les « auxis » – qui gèrent le service au quotidien, et sur l'action culturelle en détention, soumise à de constants et subtils ajustements. Le troisième chapitre traite des nouvelles technologies et de l'Internet en prison, explore les réalisations à l'échelle internationale et interroge sur la possibilité, pour la médiathèque de prison, d'être une « bibliothèque troisième lieu » (après le foyer et le site de travail), comme le sont les médiathèques « à l'extérieur ».

L'ouvrage, très concret, avec de nombreux focus, plaide pour une véritable égalité de droits de tous les citoyens en matière culturelle comme dans les autres domaines de la vie.

Philippe Pineau,
membre du Comité
central de la LDH



La Triade nostalgérique

Roger Hillel

Editions Alter Ego, juin 2015

224 pages, 18 €

Roger Hillel, journaliste et ancien professeur d'université, retrace là un parcours militant autour d'actions citoyennes contre trois projets mis en œuvre par le maire de Perpignan, depuis le début des années 2000, qui traduisent une vision tronquée et manipulatrice de l'histoire entre la France et l'Algérie : la stèle en hommage aux assassins de l'OAS au cimetière de Perpignan, le Centre de documentation des Français d'Algérie et le Mur des Disparus. Rien de cela n'aurait été possible sans le soutien partisan de la mairie de Perpignan au lobby pied-noir nostalgique de la colonisation du Cercle algérien.

A l'origine, ce sont le Mrap et la

LDH qui ont, ensemble, dénoncé en 2005 l'« *hommage de la honte* », soit la pose d'une stèle, copie conforme de celle de Marignane, dans le cimetière Nord de Perpignan. La LDH Perpignan-Pyrénées-Orientales a été à l'initiative de la création d'un collectif qui regroupe une trentaine d'associations, de syndicats et de partis. C'est l'histoire de ce collectif, de ses actions, des études qu'il a suscitées, que Roger Hillel évoque avec brio et conviction.

L'auteur s'attarde aussi sur une des plus stimulantes expériences de sa longue vie militante : la découverte de l'existence de pieds-noirs progressistes, revenus en métropole à l'indépendance et qui ne sont pas tous-toutes empreint-e-s de la haine de l'Arabe, ou au mieux de la nostalgie de sa soumission. Nous avons fait la route aussi avec ces témoins de l'époque, qui ont pratiqué et pratiquent toujours une mémoire d'ouverture avec le peuple algérien.

Sans eux, R. Hillel reconnaît qu'il n'aurait jamais pris conscience du traumatisme subi par les pieds-noirs du fait de leur exode en 1962. Il montre aussi comment il a acquis la certitude de l'inanité de « *la guerre des mémoires* » et que, pour y échapper, le recours aux travaux d'historiens qualifiés était un passage obligé, ce qu'a réalisé ce collectif.

Cet ouvrage montre bien le combat que nous avons mené, et perdu – pour le moment. La mairie de Perpignan avait tous les pouvoirs pour inscrire sa vision inégalitaire de l'histoire, non seulement dans le marbre pour la stèle et le Mur des Disparus, mais aussi dans la pierre pour le Centre de documentation.

Il permet aussi une connaissance stimulante de la construction de luttes autour de collectifs au service d'une cause pour le rétablissement d'une histoire ouverte et non falsifiée.

Anne Gaudron,
secrétaire de la LDH Perpignan-
Pyrénées-Orientales